



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

- POUR DES RAISONS D'ORGANISATION, LE BAR NE SERT PLUS 30 MN AVANT L'HORAIRE DE FERMETURE
EXEMPLE : HORAIRE DE FERMETURE À 23H, LE BAR NE SERT PLUS À PARTIR DE 22H30
 - UNE TENUE « CORRECTE » EST EXIGÉE DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT : AU RESTAURANT ET AU BAR
 - IL EST INTERDIT DE FUMER À L' INTÉRIEUR DU BAR AU 1ER ÉTAGE
MÊME QUAND LES BAIES VITRÉES "ACCORDÉON" SONT OUVERTES OU SEMI-OUVERTES
 - IL EST INTERDIT DE VAPOTER À L'INTÉRIEUR DE NOTRE ÉTABLISSEMENT
 - NOS AMIS LES CHIENS SONT AUTORISÉS MAIS DOIVENT AVOIR UN COMPORTEMENT CALME
ET OBLIGATOIUREMENT ÊTRE TENUE EN LAISSE
 - L'ENTRÉE EST INTERDITE AUX MINEURS DE - DE 16 ANS NON ACCOMPAGNÉS
 - EN CAS DE DOUTE DE MAJORITÉ, NOUS CONTRÔLONS LES CARTES D'IDENTITÉ DES PERSONNES
EN EFFET, NOTRE RESPONSABILITÉ EN TANT QUE DÉBIT DE BOISSONS EST ENGAGÉE
 - L'ENTRÉE EST INTERDITE AUX PERSONNES EN ÉTAT D'IVRESSE MANIFESTE
 - L'ENTRÉE EST INTERDITE AUX PERSONNES AGRESSIVES OU AYANT UN COMPORTEMENT
IRRESPPECTUEUX ENVERS NOS SALARIÉS ET/OU AVEC LA CLIENTÈLE

